

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura
Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura
Band: 49 (1978)
Heft: 2: L'industrie horlogère : l'heure de demain!

Artikel: Présent et avenir de l'industrie horlogère
Autor: Bonny, Jean-Pierre
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-824890>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Présent et avenir de l'industrie horlogère

Dans la complexité actuelle de l'économie tant internationale que nationale, face à l'évolution technologique de l'électronique en général, et de l'horlogerie en particulier, devant le spectre du chômage complet et partiel, le plus difficile est peut-être de ne pas perdre de vue les grandes lignes et les objectifs principaux, sans pour autant méconnaître l'imbrication des problèmes.

A mes yeux, il convient de tracer les grandes lignes suivantes : la place de l'industrie horlogère dans l'économie nationale, la technologie, les exportations, la structure régionale et le marché de l'emploi. A ces lignes directrices correspondent les objectifs suivants : renforcement de l'économie de marché dans l'industrie horlogère, encouragement de la recherche et du développement en matière horlogère, promotion permanente de nos exportations y compris prospection de nouveaux marchés, lutte contre la monostructure régionale, c'est-à-dire encouragement de la diversification et — last but not least — plein emploi.

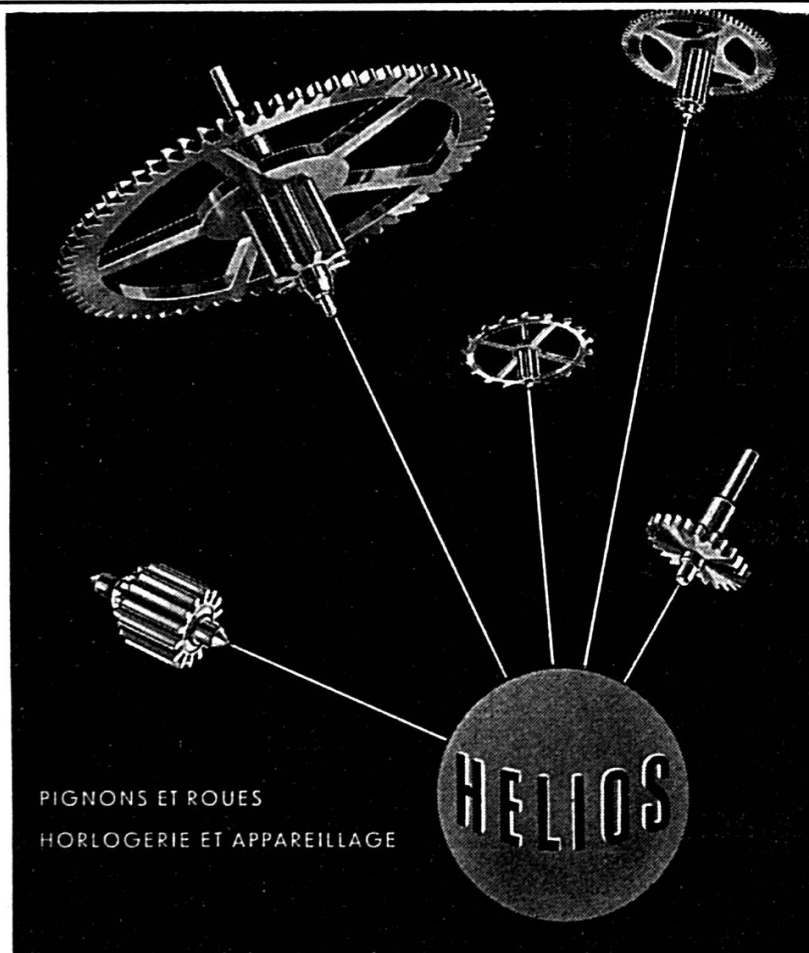
A propos de chacune de ces grandes lignes et de chaque objectif correspondant, je voudrais simplement attirer l'attention sur un ou deux aspects qui me semblent très importants. Il n'est pas question de solutions complètes, mais il s'agit de mettre des accents, que ce soit sur le plan de la réflexion ou sur celui de l'action, le premier conduisant au second.

● Notre industrie horlogère a connu longtemps — peut-être trop longtemps — à l'encontre de notre économie libre,

le fameux statut horloger. Aujourd'hui, il n'en reste que le contrôle officiel de la qualité, principe fort positif eu égard au maintien du bon renom de la montre suisse. Il n'est pas exclu qu'avec le temps les normes de contrôle doivent être renforcées. Pour le reste, il importe qu'au sein de notre industrie horlogère, les mentalités se pénètrent bien de l'esprit d'initiative propre à l'économie de marché. C'est là un point capital pour l'avenir de cette branche.

● Il est juste de saluer les réalisations de notre industrie horlogère en matière de recherche et de développement. Tout d'abord, le travail effectué au sein des entreprises, puis celui des instituts et laboratoires créés par l'industrie horlogère elle-même, sont là pour le prouver. Il importe maintenant de pouvoir, dans un délai très bref, transposer et garder cet acquis dans le domaine de l'électronique horlogère et il est réjouissant de voir les progrès déjà accomplis par certaines entreprises. Mais il faudra aussi intensifier la collaboration entre recherche fondamentale et recherche appliquée ; c'est là que nos hautes écoles et nos écoles techniques supérieures peuvent et doivent jouer un rôle bénéfique.

● Les entreprises tout d'abord et, ensuite, les autorités et organisations compétentes ont, chacune à leur manière, œuvré avec efficacité pour développer nos exportations. Toutefois, il est indispensable que les chefs d'entreprises horlogères soient toujours plus conscients que l'action de ces organismes publics et privés ne les dispensent pas de faire



A. CHARPILLOZ & Cie Fabrique HELIOS, 2735 Bévillard

1844

Select, si légère, garde pure
la saveur du tabac



1850

HADORN INTERIEUR

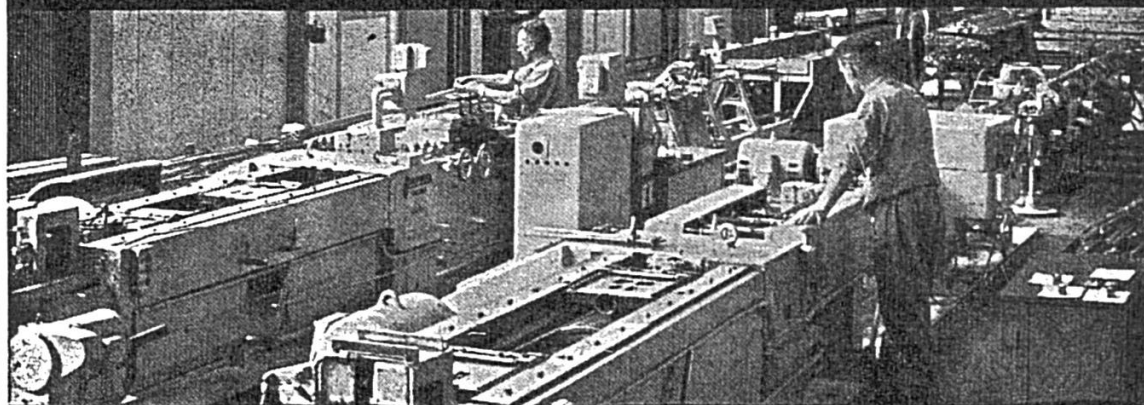
2740 Moutier
Tél. 032 93 43 31

2800 Delémont
Route de Moutier
Tél. 066 22 83 83

Meubles pour
appartements - bureaux - hôtels - bâtiments publics

1852

BOILLAT SA



laminoirs et tréfileries
spécialistes du laiton et alliages de cuivre
tél. (032) 91 31 31 télégr. Boillat télex 3 41 28
Boillat SA Reconvilier Suisse

1856

preuve de toujours plus d'initiative et d'imagination dans le domaine de la promotion commerciale à l'étranger. Il faut que la montre suisse conserve son excellente image de marque et reste une carte de visite « nationale ».

● La science économique moderne est quelquefois peu claire dans ses expressions. On parle, par exemple, de mono-structure. Par là, on veut dire qu'il n'y a pas une variété suffisante dans les genres d'entreprises implantées dans une région. Ainsi, plus de la moitié des personnes actives de la région jurassienne sont occupées dans l'industrie horlogère. Or, en cas de difficultés, de récession, ce sont d'un seul coup plus de la moitié des emplois qui peuvent être menacés. On comprend dès lors pourquoi les pouvoirs publics attachent une grande importance à la diversification et à l'innovation, qui permettent de créer une structure économique plus variée et, par conséquent, plus stable. Dans ce but, la Confédération a préparé, avec la collaboration des cantons et des milieux horlogers, un projet d'arrêté fédéral pour

encourager la restructuration des régions économiquement menacées. Il s'agirait d'une aide subsidiaire au financement de certains projets ; mais, les principes de la libre économie de marché sont respectés.

● Enfin, le plein emploi — en quelque sorte but suprême de notre système économique — résulte, pour l'industrie horlogère notamment, de l'esprit d'initiative des chefs d'entreprises, de la perfection de leur technologie, de la vitalité de leurs exportations et aussi de la diversité et de l'équilibre des activités économiques au sein de la région. Ce plein emploi est donc le fruit de ces quatre facteurs sur lesquels j'ai mis l'accent.

Dans la mesure où, chacun à sa place, s'efforcera avec persévérance de prendre conscience de ces problèmes essentiels pour l'industrie horlogère — et non pas de rejeter les responsabilités sur des causes extérieures — je ne doute pas que notre industrie horlogère puisse surmonter ses difficultés présentes et se préparer un avenir plus souriant.



Jean-Pierre Bonny
Directeur de l'Office fédéral
de l'industrie, des arts et
métiers et du travail